

---

---

**Dessins de bâtiment — Systèmes de  
désignation —**

**Partie 2:  
Noms et numéros de pièces**

*Construction drawings — Designation systems —  
Part 2: Room names and numbers*  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 4157-2:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4cf2a933-f16c-49b0-b85f-2225a9d0cc11/iso-4157-2-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4cf2a933-f16c-49b0-b85f-2225a9d0cc11/iso-4157-2-1998>



## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 4157-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 10, *Dessins techniques, définition de produits et documentation y relative*, sous-comité SC 8, *Documentation de construction*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 4157-2:1982), dont elle constitue une révision technique.

L'ISO 4157 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Dessins de bâtiment — Systèmes de désignation*:

— *Partie 1: Bâtiments et parties de bâtiments*

— *Partie 2: Noms et numéros de pièces*

— *Partie 3: Identificateurs de pièces*

iteh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)  
ISO 4157-2:1998  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4cf2a933-f16c-49b0-b85f-2225a9d0cc11/iso-4157-2-1998>

© ISO 1998

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse  
Internet iso@iso.ch

Imprimé en Suisse

# Dessins de bâtiment — Systèmes de désignation —

## Partie 2: Noms et numéros de pièces

### 1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 4157 spécifie les exigences concernant les systèmes de désignation par des noms et des numéros de pièces des pièces, zones, espaces et vides dans des bâtiments. Elle est destinée à l'identification des pièces dans l'usage quotidien des bâtiments.

Pour l'identification des pièces dans un projet, tout au long de ses phases de conception, de programmation, d'étude, de construction, de maintenance, de rénovation et de démolition, voir l'ISO 4157-3.

### 2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 4157. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 4157 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 4157-1:1998, *Dessins de bâtiment — Systèmes de désignation — Partie 1: Bâtiments et parties de bâtiments.*

### 3 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 4157, les définitions données dans l'ISO 4157-1 s'appliquent.

### 4 Principe de numérotation des pièces

#### 4.1 Ordre logique

Les numéros doivent être attribués à toutes les pièces de chaque niveau dans un ordre logique, de préférence consécutif, en commençant par le numéro n01 (où n indique le numéro du niveau) dans les limites de toutes les parties du bâtiment. Ces limites peuvent être autres que des murs physiques, de façon à pouvoir attribuer des numéros de pièces à des zones extérieures ou couvertes qui doivent faire partie du système de numérotation, comme par exemple un jardin fermé, une piscine, un abri-garage, une loggia couverte et les espaces intermédiaires.

#### 4.2 Bâtiments séparés

Si plusieurs bâtiments sont inclus dans un projet de bâtiment, les numéros de pièces doivent être attribués indépendamment à chaque bâtiment, conformément à 4.1. Des bâtiments séparés peuvent être adjacents, et reliés par des portes ou des ouvertures.

### 4.3 Indications sur les dessins

#### 4.3.1 Généralités

Les numéros et les noms de pièces attribués aux pièces doivent être inscrits à l'intérieur de chaque pièce, comme indiqué sur les dessins appropriés (voir figure 1).

|                      |                            |                                |
|----------------------|----------------------------|--------------------------------|
| <u>324 RÉCEPTION</u> | <u>325 CAGE D'ESCALIER</u> | <u>326 SALLE DE CONFÉRENCE</u> |
|----------------------|----------------------------|--------------------------------|

Figure 1 — Exemple de noms et numéros de pièces au troisième étage

Pour une plus grande clarté, les numéros et les noms de pièces doivent être soulignés sur les dessins.

La même désignation (par exemple celle indiquée à la figure 1) doit être affichée clairement dans le bâtiment physique sur la porte ou près de l'entrée de la pièce en question, mais non soulignée. Cette règle ne s'applique pas dans le sens inverse, par exemple lorsqu'on sort d'un bureau dans le couloir.

#### 4.3.2 Petites pièces

Pour de petites pièces, il suffit d'indiquer les numéros de pièces sur les dessins, comme représenté à la figure 2.

328

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**Figure 2 — Exemple d'une petite pièce sans nom**  
 (standards.iteh.ai)

Cependant, le nom de ces petites pièces doit être indiqué sous forme de tableau sur la même feuille de dessin, sauf si un symbole signifiant toilette, évier, portemanteaux, etc., indique clairement son usage.

ISO 4157-2:1998  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4cf2a933-f16c-49b0-b85f-2225a9d0cc11/iso-4157-2-1998>

#### 4.4.1 Numéro de pièce

Il convient que le numéro de pièce se compose, de préférence, d'un nombre à deux chiffres précédé du numéro du niveau dans le bâtiment. Les nombres à deux chiffres sont des nombres consécutifs attribués à chaque pièce, à l'étage en question.

##### EXEMPLE

Niveau 1: Numéros de pièces 101 - 199

Niveau 2: Numéros de pièces 201 - 299

Niveau 3: Numéros de pièces 301 - 399

..

Niveau 17: Numéros de pièces 1701 - 1799

etc.

Les numéros de pièces à deux, quatre ou cinq chiffres ne doivent être utilisés que dans des bâtiments extrêmement petits ou extrêmement grands, où les zéros (0) sont incontestablement non superflus ou nécessaires. Lorsqu'on choisit des numéros de pièces à deux ou quatre chiffres, tous les numéros de pièces d'un bâtiment doivent comporter le même nombre de chiffres, sauf pour les niveaux qui ont un numéro supérieur à 9.

## EXEMPLE

Niveau 1: Numéros de pièces 11 - 19      ou 1001 - 1999

Niveau 2: Numéros de pièces 21 - 29      ou 2001 - 2999

Niveau 3: Numéros de pièces 31 - 39      ou 3001 - 3999

..

Niveau 17: Numéros de pièces 171 - 179    ou 17001 - 17999

etc.

**4.4.2 Principe de la «PIÈCE 0»**

À aucun niveau, une pièce ne doit porter le numéro zéro, ce qui signifie que les numéros comme 20, 300 et 4000 ne doivent pas être utilisés pour des pièces. Ces numéros de pièces sont réservés au cas où il serait nécessaire de numérotter l'ensemble extérieur d'un bâtiment. La «PIÈCE 0» doit alors représenter l'ensemble de l'enceinte extérieure de tous les côtés.

## EXEMPLE 1

«PIÈCE 300» signifie l'extérieur du troisième niveau.

## EXEMPLE 2

Un mur entre 300 et 317 est un mur externe entre la pièce 317 et l'extérieur, de même qu'un mur entre 317 et 319 est un mur interne entre les pièces 317 et 319.

**4.4.3 Règle alphanumérique**

ISO 4157-2:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4c72a933-f16c-49b0-b85f-225e940c1150/iso-4157-2-1998>

Les numéros de pièces à quatre chiffres ne doivent comporter ni espace ni ponctuation.

Des numéros comme R01, M02, C03, S04, peuvent être attribués aux pièces situées au rez-de-chaussée, en mezzanine, dans une cave, dans un sous-sol, etc., pour respecter la désignation du niveau.

## EXEMPLES

Niveau R: Numéros de pièces R01 - R99

Niveau C: Numéros de pièces C01 - C99

**4.5 Ordre de numérotation****4.5.1 Sens de numérotation**

La numérotation des pièces à chaque niveau doit être effectuée de façon à faciliter l'orientation dans le bâtiment. Il convient qu'elle se fasse dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de l'entrée principale, ou dans un autre ordre logique.

Dans des bâtiments comme des hôtels, ou dans les pays où cette numérotation est habituelle, il convient que les pièces soient numérotées dans un ordre croissant en zigzag de part et d'autre d'un couloir.

**4.5.2 Omission de numéros de pièces**

Des numéros de pièces peuvent être omis dans une suite complète si une logique judicieuse le permet; par exemple des pièces situées dans trois ailes en partant d'un ascenseur peuvent être numérotées 401-426, 431-452 et 461-474, en omettant plusieurs numéros pour plus de clarté, ou pour constituer une réserve.

### 4.5.3 Cages verticales

Il est recommandé, si possible, d'attribuer à une cage d'escalier, une cage d'ascenseur, etc. le même numéro à tous les niveaux.

#### EXEMPLE

|            |                      |    |                |
|------------|----------------------|----|----------------|
| Niveau 1:  | 112 CAGE D'ESCALIER  | ou | 113 ASCENSEUR  |
| Niveau 2:  | 212 CAGE D'ESCALIER  | ou | 213 ASCENSEUR  |
| Niveau 3:  | 312 CAGE D'ESCALIER  | ou | 313 ASCENSEUR  |
| ..         |                      |    |                |
| Niveau 17: | 1712 CAGE D'ESCALIER | ou | 1713 ASCENSEUR |

etc.

### 4.6 Petites pièces et petits espaces

Les petites pièces, comme les toilettes, doivent avoir un numéro. On peut attribuer aux espaces, comme les placards, le numéro de la pièce dans laquelle ils sont situés, suivi d'une minuscule, comme suffixe approprié (voir figure 3).



Figure 3 — Exemple d'une pièce avec cabinet

ISO 4157-2:1998

### 4.7 Pièces supplémentaires

Si une nouvelle pièce est ajoutée tardivement dans le processus de conception alors que la numérotation des pièces est déjà faite, elle peut recevoir le numéro inutilisé suivant disponible pour cet étage, sans tenir compte d'un ordre géométrique ou de numérotation logiques. Cette opération vise à éviter toute confusion et peut être réexaminée lors d'une réaffectation ultérieure complète des numéros de pièces dans tout le bâtiment.

### 4.8 Fusion de pièces

Il peut y avoir des trous dans l'ordre logique de numérotation des pièces. Lorsque plusieurs pièces sont réunies en une seule, la pièce finale doit conserver le numéro inférieur.

#### EXEMPLE

Les pièces 127, 128 et 134 sont réunies en la pièce 127. L'absence des numéros 128 et de 134 qui en résulte constitue un trou dans l'ordre logique.

### 4.9 Combinaison de pièces

Si trois pièces ou plus sont transformées en deux pièces ou plus, les numéros de pièces inférieurs disponibles doivent être utilisés pour les pièces qui en résultent. Cependant, lorsque les portes et les plaques de portes existantes restent inchangées, les numéros de pièces existants doivent être conservés.

### 4.10 Caves et combles

Les numéros de pièces attribués aux espaces dans les caves et les combles doivent commencer par le numéro de niveau correspondant, conformément à l'ISO 4157-1.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 4157-2:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4cf2a933-f16c-49b0-b85f-2225a9d0cc11/iso-4157-2-1998>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 4157-2:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4cf2a933-f16c-49b0-b85f-2225a9d0cc11/iso-4157-2-1998>

---

---

**ICS 01.100.30**

**Descripteurs:** dessin, dessin technique, dessin d'architecture, bâtiment, pièce d'habitation, nombre, désignation.

Prix basé sur 4 pages

---

---